



CHAMPIONNAT COMBAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS – Dimanche 21 janvier 2024

Gymnase du Lude, 72800 LE LUDE



DATE LIMITE INSCRIPTION : le 17 Janvier 2024

HORAIRES DES CONTRÔLES ET DÉBUT DE LA COMPÉTITION

| Contrôle | Début | Catégorie |
|---------------|-------|-----------|
| 8:30 – 9:00 | 9:15 | Vétérans |
| 9:00 – 9:30 | 9:45 | Séniors |
| 9:30 – 10:00 | 10:15 | Juniors |
| 10:00 – 10:30 | 10:45 | Cadets |
| 10:30 – 11:00 | 11:15 | Minimes |

Les catégories seront réorganisées en fonction du nombre d'engagés

RÈGLEMENT

NATIONALITÉ - La participation des compétiteurs de nationalité étrangère n'est pas autorisée. Les compétiteurs devront présenter un justificatif de nationalité française. Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française des catégories minimes, cadets et juniors nés sur le territoire français. (Voir Page 39).

SURCLASSEMENT - Le surclassement dans la catégorie d'âge supérieur est possible. (Voir Page 41).

TENUES SPORTIVES PERSONNELLES OBLIGATOIRES - Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège-dents (adapté en cas d'appareil dentaire) / Protèges-pieds et tibias rouges et protèges-pieds et tibias bleus / Coquille pour les combattants / Protège-poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, et séniors. Pour les minimes, plastron réversible bleu-rouge, (sans les ceintures sous le plastron) et casques bleu et rouge.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION - La compétition est organisée en système de tableaux par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les athlètes qu'ils ont battus).

DURÉE DES COMBATS - Catégories seniors féminines et masculins : 3 minutes Pour toutes les autres catégories d'âge : 2 minutes

CATÉGORIES DE POIDS - Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur, dans les catégories juniors et seniors, si le poids ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle le compétiteur est inscrit. Concernant la catégorie des minimes et des cadets, des tolérances de poids sont accordées. Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition.

Jonathan LELOGE
Directeur Technique Départemental